

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA

SEANCE DU 09 FEVRIER 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice	8	L'an deux mil vingt-quatre,
Présents	8	le vendredi 26 janvier à 20h30,
Votants	8	Le Conseil Municipal de LANDEBIA

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 01/02/2024

PRESENTS : DURAND P., OLIVIER L., LAGRENE C., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K., DELAMOTTE M.

SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

20240209-DELIB1 : PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de création d'une commune nouvelle entre les communes de PLEVEN et PLUDUNO.

Monsieur le Sous-Préfet de DINAN a contacté LANDEBIA afin de proposer à la commune de s'associer à ce projet. Monsieur le Maire a assisté à une réunion qui s'est tenue en Sous-Préfecture de DINAN, avec les Maires de PLEVEN et de PLUDUNO.

Si la Commune s'engage dans cette démarche, des études préalables seront nécessaires.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal procède à un vote à bulletin secret.

A la question : Souhaitez-vous engager la commune dans une étude en vue de la création d'une commune nouvelle ?

Résultat du vote :

- 2 voix pour,
- 6 voix contre,
- 0 abstention.

La Commune de LANDEBIA ne s'engagera pas dans l'étude en vue de la création d'une commune nouvelle avec les communes de PLEVEN et PLUDUNO.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
DURAND Patrick